

Conférence de presse du 12 janvier 2012
Pascal Broulis, François Marthaler, Jacqueline de Quattro

L'Etat précise ses investissements en matière de mobilité et d'énergie

Du plan de préfinancement à la sélection des projets

Conférence de presse du 12 janvier 2012

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat, chef du DFIRE

Annonce le 19 août 2011 du plan de préfinancement

- ▶ Le Conseil d'Etat réaffecte l'excédent financier prévu pour la péréquation fédérale (RPT) et non réalisé
 - ▶ Il met à disposition 500 mios pour financer des projets porteurs pour l'avenir du canton
 - ▶ Il retient 6 thématiques prioritaires avec leur enveloppe:
 - Infrastructure et mobilité 325 mios
 - Energies renouvelables 100 mios
 - Industrie et innovation 50 mios
 - Crèches et garderies 10 mios
 - Logement 10 mios
 - Formation professionnelle 5 mios
-

Processus financier

- ▶ Les moyens libérés concernent le financement anticipé d'investissements comme de subventions
- ▶ Le préfinancement d'investissements dans ce cadre s'ajoute à la part annuelle nette de l'Etat (300 mios)
- ▶ Les montants sont portés au passif du bilan et leur dissolution impacte le compte de résultat extraordinaire
- ▶ Ils couvrent les charges d'amortissement mais pas les dépenses d'exploitation qui émargent au budget ordinaire
- ▶ Le Grand Conseil adopte chaque crédit individuellement

Conditions cadre et procédure

- ▶ Le Conseil d'Etat a constitué des groupes de travail dans les départements, qui intègrent des partenaires externes
- ▶ Les mesures et projets retenus dans les domaines de la mobilité et de l'énergie répondent aux critères suivants:
 - les objets sont reconnus d'importance prioritaire,
 - ils sont réalisables durant la prochaine législature,
 - ils reposent sur des bases légales existantes,
 - ils impliquent des financement d'autres partenaires,
 - ils s'inscrivent dans un équilibre régional.

Commentaires

- ▶ Ce plan de financement anticipé intervient dans un contexte économique fragilisé où la croissance risque un ralentissement significatif
- ▶ Il vise ainsi une action clairement anticyclique, en droite ligne de la politique menée par le Conseil d'Etat ces dernières années
- ▶ L'Etat joue ainsi au mieux son rôle régulateur en intensifiant ses efforts dans les domaines de la mobilité et des énergies
- ▶ Le Gouvernement présentera prochainement d'autres mesures de soutien aux entreprises et à l'innovation notamment

Programme d'investissement 2012-2018 en faveur de la mobilité

Conférence de presse du 12 janvier 2012

François Marthaler, conseiller d'Etat, chef du DINF



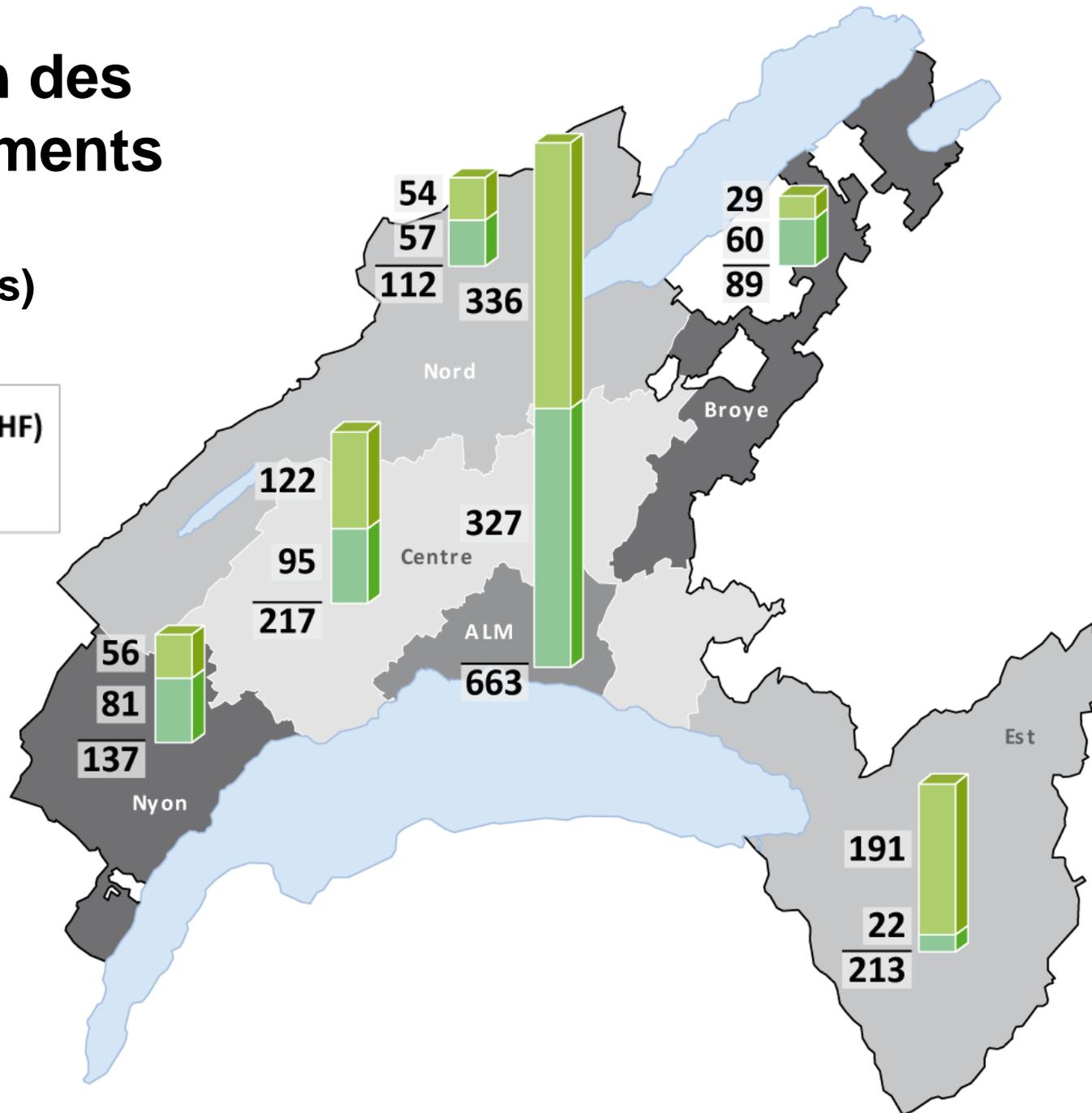
Programme d'investissement 2012-2018

- ▶ Période 2012 à 2018, projets :
 - préfinancement de 325 millions
 - autres investissements et prêts conditionnellement remboursables
- ▶ Montants estimés selon état actuel de planification
- ▶ Investissements totaux: 1,4 milliard de francs
- ▶ Doublement des moyens financiers pour le développement des infrastructures de transport

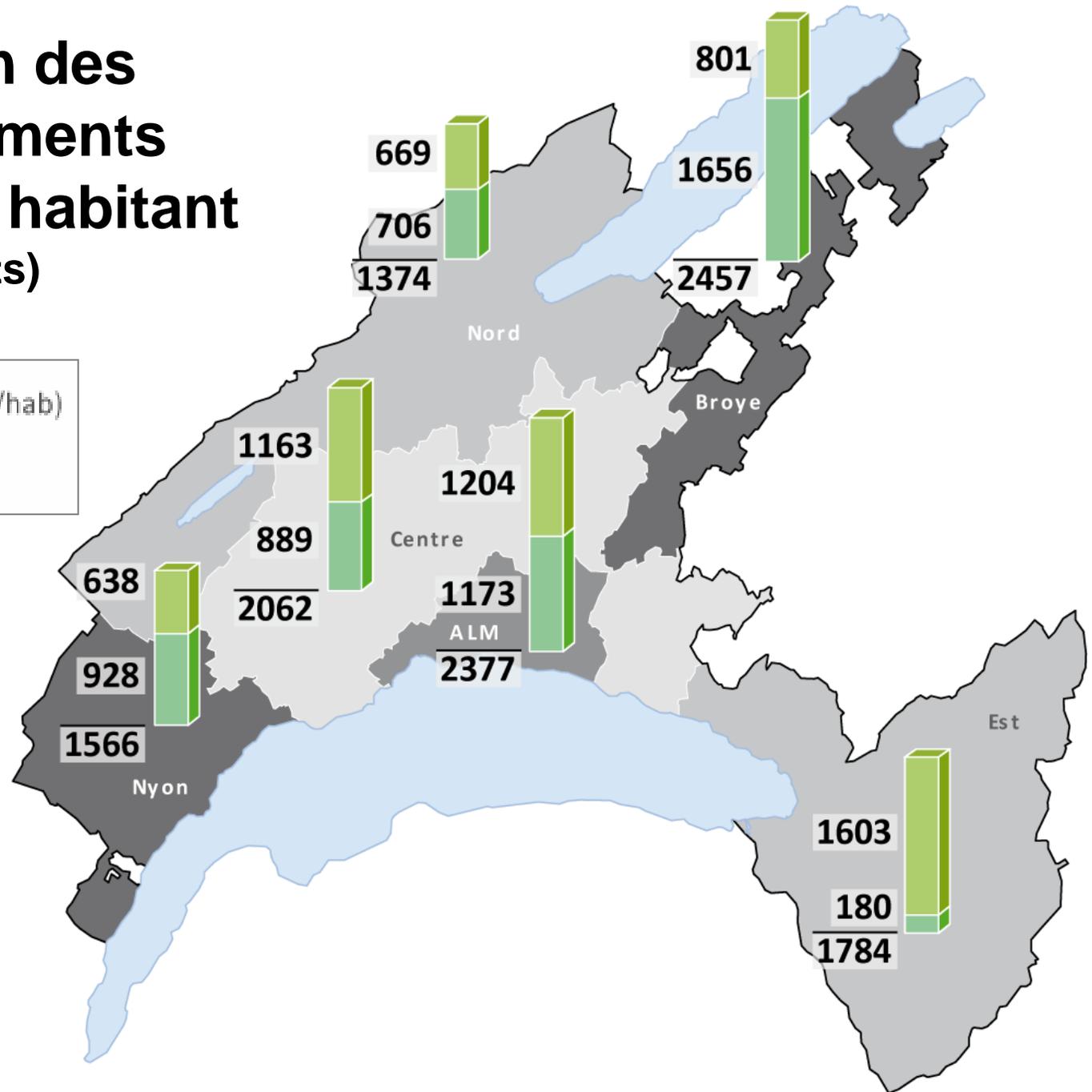
Critères de sélection pour la répartition des 325 millions

- ▶ Mesures A des projets d'agglomérations
- ▶ Développement du RER vaudois et des chemins de fer privés selon stratégie transports publics 2020
- ▶ Exécution possible durant la prochaine législature
- ▶ Investissements ou prêts conditionnellement remboursables identifiés et reconnus comme prioritaires (sans garanties d'emprunts pour le matériel roulant)
- ▶ Équilibre régional et développement coordonné des réseaux
- ▶ 325 mios = montant net à charge de l'Etat de Vaud. Le montant brut (parts de la Confédération et des communes comprises) est de 642 mios

Répartition des investissements totaux (montants bruts)



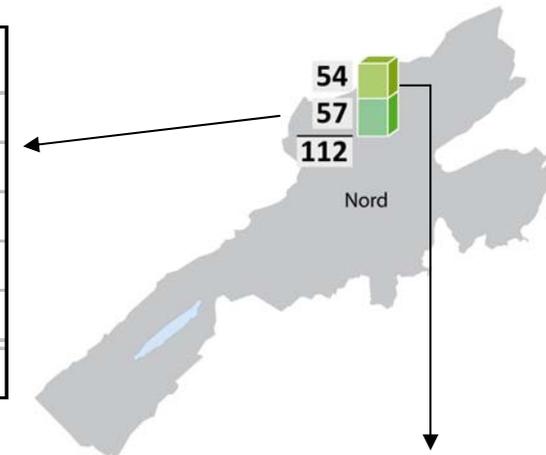
Répartition des investissements totaux par habitant (montants bruts)



Région Nord

Préfinancement

- RER vaudois 2016 : terminus Grandson
- RER Vaudois : Desserte Vallée de Joux - aménagement Le Day
- Travs : évitement Vuiteboeuf (cadence 30 min Yverdon - Ste-Croix)
- Crédit-cadre mobilités douces
- Crédit-cadre P+ R
- Requalification routes Agglomération Yverdon



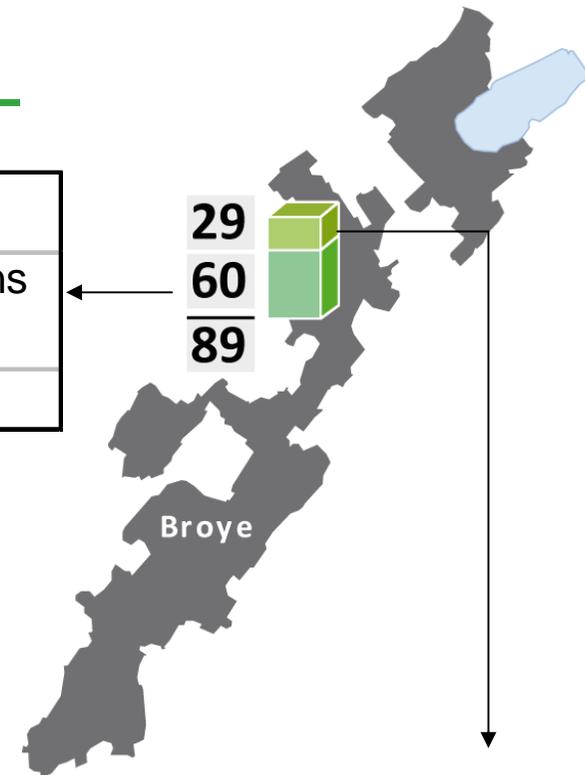
Autres projets

- Crédit-cadre infrastructures ferroviaires (maintien de la substance des chemins de fers privés) - TRAVYS
- Divers projets sur des routes cantonales (corrections routières, giratoires, réhabilitation, etc)
- Crédit-cadre pour suppression des points noirs
- Campagne d'entretien des revêtements
- Campagne d'entretien lourd d'ouvrages d'art
- Renforcement pour le trafic 40t
- Travaux d'assainissement contre le bruit sur RC

Région Broye

Préfinancement

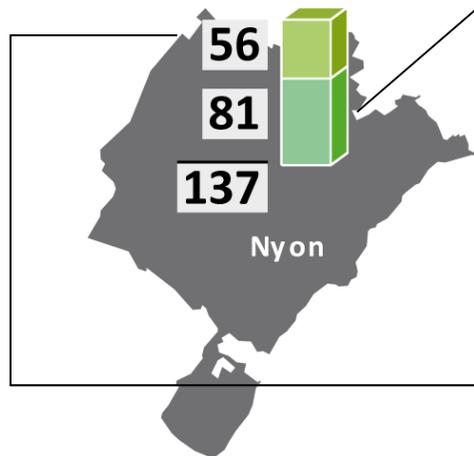
- RER Vaudois : Broye : évitements de Châtillens et Moudon-Lucens (cadence 30 min Palézieux - Payerne)
- Crédit-cadre P+ R



Autres projets

- Divers projets sur des routes cantonales (corrections routières, giratoires, réhabilitation, etc)
- Crédit-cadre pour suppression des points noirs
- Campagne d'entretien des revêtements
- Campagne d'entretien lourd d'ouvrages d'art
- Renforcement pour le trafic 40t
- Travaux d'assainissement contre le bruit sur RC

Région Nyon



Préfinancement

- RER franco-valdo-genevois : point évitement Mies (cadence 15 min)
- NSTCM : évitement Arzier (cadence 15 min Nyon - Genolier)
- Crédit-cadre mobilités douces
- Crédit-cadre P+ R
- RC1, Mies - Founex, requalification
- Couloirs bus, jonctions autoroutières de Coppet, Nyon et Gland

Autres projets

- Crédit-cadre infrastructures ferroviaires (maintien de la substance des chemins de fers privés) - NSTCM
- Divers projets sur des routes cantonales (corrections routières, giratoires, réhabilitation, etc)
- Crédit-cadre pour suppression des points noirs
- Campagne d'entretien des revêtements
- Campagne d'entretien lourd d'ouvrages d'art
- Renforcement pour le trafic 40t
- Travaux d'assainissement contre le bruit sur RC

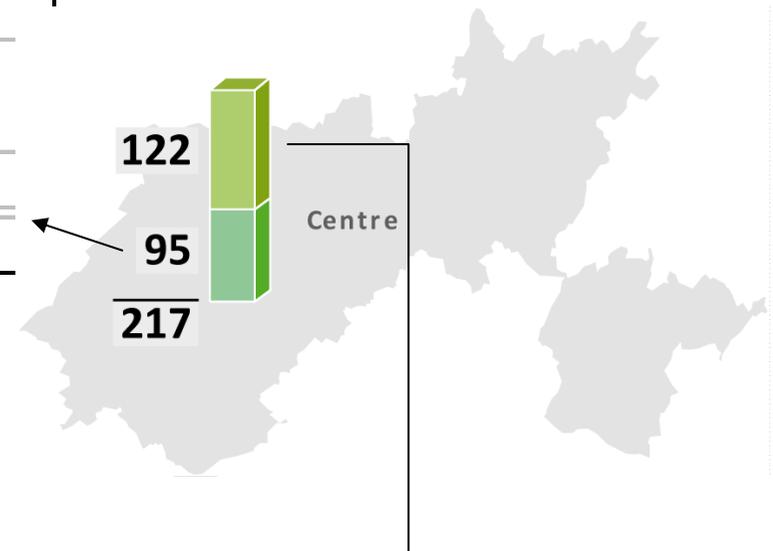
Région Centre

Préfinancement

- RER Vaudois : terminus Cully
- RER Vaudois : La Sarraz (cadence 15 min Cossonay - Cully en
- MBC : évitement Chigny (cadence 30 min Morges - Bière)
- LEB : évitement Les Ripes-Etagnières + halte 80m Etagnières (cadence 15 min Lausanne - Echallens)
- Crédit-cadre P+ R
- RC30, Bussy-Chardonney, aménagement cyclable

Autres projets

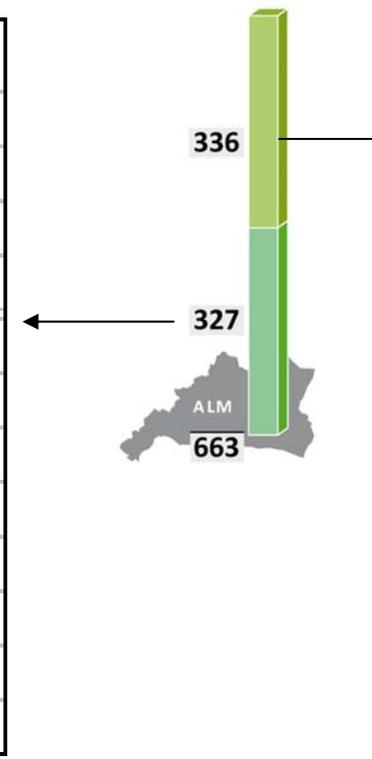
- Crédit-cadre infrastructures ferroviaires (maintien de la substance des chemins de fers privés) - MBC, LEB
- Divers projets sur des routes cantonales (corrections routières, giratoires, réhabilitation, etc)
- Crédit-cadre pour suppression des points noirs
- Campagne d'entretien des revêtements
- Campagne d'entretien lourd d'ouvrages d'art
- Renforcement pour le trafic 40t
- Travaux d'assainissement contre le bruit sur RC



Agglo Lausanne-Morges

Préfinancement

- BHNS (1ère étape : contribution forfaitaire du canton de 20 MCHF)
- RER Vaudois : passerelle Gare Renens
- Crédit-cadre mobilités douces
- Crédit-cadre P+ R
- RC1, Ecublens et St-Sulpice, réhabilitation 2ème étape
- RC1, St-Sulpice, requalif. Tronçon av. Tir Fédéral - Venoge
- RC1, Morges, requalification tronçon Venoge-Morges
- RC75, Morges-Monnaz, aménagement cyclable
- RC76, Chavannes/Renens, requalif. Bourdonnette-Tir Fédéral
- RC452, Romanel/Lausanne, ch. de la Sauge + carrefour du Lussex
- Centrale de gestion du trafic PALM
- RC601, Requalification Croisettes - Chalet-à-Gobet



Autres projets

- Axes forts (1ère étape du tram)
- Divers projets sur des routes cantonales (corrections routières, giratoires, réhabilitation, etc)

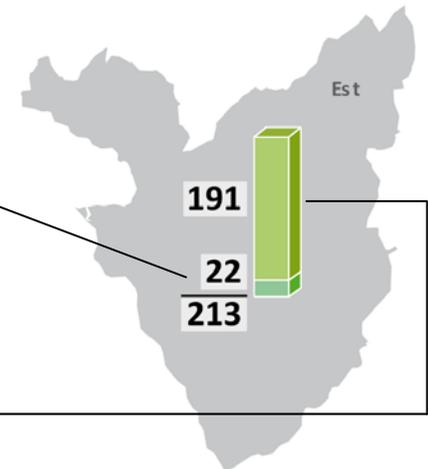
Région Est

Préfinancement

- Rennaz Hôpital HRC : électrification (2.5 km) + 2 trolleybus + divers
- Crédit-cadre P+ R
- RC780, Rivaz-Chexbres, requalification plat du Dézaley (bandes cyclables)
- Rennaz Hôpital HRC : Accès RC780 / 726 (partie route)

Autres projets

- Crédit-cadre infrastructures ferroviaires (maintien de la substance des chemins de fers privés) - TPC, MOB, MVR
- Divers projets sur des routes cantonales (corrections routières, giratoires, réhabilitation, etc)
- Crédit-cadre pour suppression des points noirs
- Campagne d'entretien des revêtements
- Campagne d'entretien lourd d'ouvrages d'art
- Renforcement pour le trafic 40t
- Travaux d'assainissement contre le bruit sur RC



Charges de fonctionnement induites

(montants en milliers de francs)

Charges de fonctionnement Etat de Vaud (après déduction part des communes)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 / 2019
Intérêts Etat de Vaud à 5%	-	751	4'061	7'328	8'863	9'478	9'564	9'649
Amortissements BI et correctifs de valeur PCR	-	-	1'366	6'901	11'421	14'089	14'518	14'647
Indemnités d'exploitation ETC	-	-	-	-	-	5'070	6'470	7'310
Charges financières dans les indemnités d'exploitation des ETC (Infrastructures et matériel roulant)	-	-	-	-	-	4'426	6'395	12'796
Total charges	-	751	5'426	14'229	20'284	33'064	36'947	44'402
Prise en charge des amortissements par préfinancement 2011	-	-	-1'366	-6'901	-11'421	-14'089	-14'518	-14'647
Effet net sur résultat VD	-	751	4'061	7'328	8'863	18'974	22'429	29'755

100 millions pour l'énergie: un soutien bienvenu pour une révolution indispensable

Conférence de presse du 12 janvier 2012
Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, cheffe du DSE

100 millions pour l'énergie

- ▶ Une stimulation importante pour:
 - Amorcer la révolution énergétique rendue indispensable par l'abandon du nucléaire
 - L'économie cantonale
 - La recherche et l'innovation dans le domaine de l'énergie

100 millions pour l'énergie

- ▶ S'inscrivent logiquement dans la politique énergétique cantonale:
 - En soutenant l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la sortie du nucléaire comme le souhaite notamment la constitution vaudoise (art. 56)
 - En permettant de réaliser les objectifs de la conception cantonale de l'énergie révisée par le Conseil d'Etat (juin 2011)
 - En préparant l'adoption de la révision de la Loi cantonale sur l'énergie

100 millions pour l'énergie

- ▶ Quatre volets principaux et une mesure complémentaire:
 - Soutien à l'amélioration de l'efficacité énergétique (35 millions de francs)
 - Soutien aux nouvelles énergies renouvelables (36,1 millions de francs)
 - Soutien à la recherche et au développement (12,3 millions de francs)
 - Soutien à la formation et l'information (3,6 millions de francs)
 - ▶ Mesure complémentaire:
 - Ressources de gestion et réserve (13 millions de francs)
-

Amélioration de l'efficacité énergétique (CHF 35 mios)

- ▶ Assainissement des bâtiments (CHF 30 mios)
 - Octroi d'un bonus à l'assainissement énergétique des bâtiments soutenu par le Programme Bâtiments de la Confédération
 - Aide au remplacement des chauffages électriques du canton
 - ▶ Audit des gros consommateurs (CHF 5 mios)
 - Participation financière à l'audit énergétique des gros consommateurs du canton dans le but de les inciter à réduire leur consommation (>1/1000 de la production cantonale, soit 1 GWh)
-

Nouvelles énergies renouvelables (CHF 36,1 mios)

- ▶ Reprise à prix coûtant de l'électricité photovoltaïque.
(Subsidiairement au programme de la Confédération)
(CHF 15 mios)
- ▶ Reprise à prix coûtant de l'électricité issue de la biomasse humide (Subsidiairement au programme de la Confédération)
(CHF 5 mios)
- ▶ Soutien au biogaz issu de la biomasse humide (CHF 3,5 mios)
- ▶ Développement du bois énergie, notamment par le biais d'une coordination romande du séchage et de l'entreposage du bois
(CHF 6 mios)
- ▶ Soutien à des projets hydrauliques (développement d'une nouvelle turbine, projet pilote de turbinage des eaux souterraines) (CHF 6,6 mios)

Recherche et développement (CHF 12,3 mios)

- ▶ Appui à des projets de hautes écoles remplissant les conditions suivantes:
 - Projets en stade de développement avancé ou en phase de production de prototypes
 - Projets pouvant générer des affaires dans les entreprises, start-up ou spin-off vaudoises

Formation et information (CHF 3,6 mios)

- ▶ Soutien à la formation dans le domaine de l'énergie – développement des filières Certificate of advanced studies et Master (CHF 1,6 mio.)
- ▶ Opération information et incitation – participation à des stands lors de divers salons et foires afin de promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables, ainsi que les incitations mises en place (CHF 2,0 mios)

Gestion et réserves (CHF 13 mios)

- ▶ Ressources de gestion (CHF 3 mios)
 - Les coûts de gestion ont été estimés sur la base du programme du Centime climatique et du Programme Bâtiments de la Confédération
- ▶ Création d'une réserve (CHF 10 mios) dont le but est:
 - D'éviter des demandes de crédits complémentaires si un projet a besoin d'un soutien supplémentaire pour être mené jusqu'au bout ou si un domaine rencontre un succès qui dépasse les prévisions
 - De disposer d'une marge de manoeuvre si un projet intéressant devait remplir ultérieurement les critères de soutien

Groupe de travail «Energies renouvelables» (GTER)

- ▶ Composé de:
 - Secrétariat général du DSE (coordination)
 - Service de l'environnement et de l'énergie (DSE)
 - Service du développement territorial (DINT)
 - Service de gestion et d'analyse financière (DFIRE)
 - Direction générale de l'enseignement supérieur (DJFC)
- ▶ Ont été consultés:
 - Hautes écoles: Université de Lausanne, EPFL, HEIG VD,
 - Administration cantonale: Service de la forêt, faune et nature, Service de l'agriculture, Service des eaux, sols et de l'assainissement,
 - Autres: Romande Energie, EREP SA, Prometerre

Suite des travaux

- ▶ Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN)
 - Mettre sur pied la structure de conduite et de suivi des investissements
 - Conduire les projets qui sont directement de son ressort
- ▶ Groupe de travail «Energies renouvelables» (GTER)
 - Assurer la haute surveillance de l'exécution des projets